

COMMUNAUTE FRANÇAISE — FRANSE GEMEENSCHAP

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

[C – 2019/12609]

18 AVRIL 2019. — Arrêté ministériel relatif aux documents comptables des services agréés en matière de prévention, d'aide à la jeunesse et de protection de la jeunesse

Le Ministre de l'Aide de la jeunesse,

Vu le décret du 18 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l'aide de la jeunesse et de la protection de la jeunesse, l'article 141 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2018 relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi des subventions pour les services visés à l'article 139 du décret du 18 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse, l'article 27, § 1^{er}, alinéas 1^{er} et 3,

Arrête :

Article 1^{er}. Le plan comptable spécifique visé à l'article 27, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, de l'arrêté du 5 décembre 2018 relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi des subventions pour les services visés à l'article 139 du décret du 8 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse est fixé à l'annexe 1.

Art. 2. Les rubriques de l'annexe visée à l'article 27, § 1^{er}, alinéa 3, de l'arrêté du 5 décembre 2018 relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi des subventions pour les services visés à l'article 139 du décret du 8 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse sont fixées à l'annexe 2.

Art. 3. Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Bruxelles, le 18 avril 2019.

R. MADRANE

Annexe 1.
Plan comptable

CLASSE 1
FONDS SOCIAL, PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DETTES A PLUS D'UN AN

10. FONDS DE L'ASSOCIATION (OU DE LA FONDATION)

- 100 Patrimoine de départ
- 101 Moyens permanents
 - 1011 Moyens permanents reçus en espèces
 - 1012 Moyens permanents reçus en nature

12. PLUS VALUES DE REEVALUATION

- 120 Plus-values de réévaluation sur immobilisations incorporelles
- 121 Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles
- 122 Plus-values de réévaluation sur immobilisations financières
- 124 Reprises de réductions de valeur sur placements de trésorerie

13. FONDS AFFECTES ET AUTRES RESERVES

- 130 Fonds affectés pour investissements
- 131 Fonds affectés pour passif social
- 132 Réserves immunisées
- 139 Autres fonds affectés et autres réserves

14. RESULTATS REPORTES (+) (-)

- 140 Bénéfice reporté
- 141 Perte reportée (-)
 - 1411 (-) Perte sur subventions de l'aide à la jeunesse
 - 14111 Perte reportée sur subventions frais individuels
 - 14112 Perte reportée sur subventions de fonctionnement
 - 14113 Perte reportée sur subventions de personnel
 - 1412 (-) Perte reportée hors subventions de l'aide à la jeunesse

15. SUBSIDES EN CAPITAL

- 151 Subsidés en capital reçus en espèces
- 152 Subsidés en capital reçus en nature

16. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFERES

- 160 Provisions pour pensions et obligations similaires
- 161 Provisions pour charges fiscales
- 162 Provisions pour grosses réparations et gros entretien
- 163 Provisions pour obligations environnementales
- 164-165 Provisions pour autres risques et charges
- 167 Provisions pour remboursement de subsidés, legs et dons avec droits de reprise
- 168 Impôts différés

17. DETTES A PLUS D'UN AN

- 170 Emprunts subordonnés
- 171 Emprunts obligataires non subordonnés
- 172 Dettes de location-financement et dettes assimilés
- 173 Etablissements de crédit
 - 1730 Dettes en compte
 - 1731 Promesses
 - 1732 Crédits d'acceptation
- 174 Autres emprunts
- 175 Dettes commerciales
 - 1750 Fournisseurs
 - 1751 Effets à payer
- 176 Acomptes sur commandes
- 178 Cautionnements en numéraire
- 179 Autres dettes
 - 1790 Productives d'intérêts
 - 1791 Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible

CLASSE 2

FRAIS D'ETABLISSEMENT, ACTIFS IMMOBILISES ET CREANCES A PLUS D'UN AN

20. FRAIS D'ETABLISSEMENT ¹

- 200 Frais de constitution
- 201 Frais d'émission d'emprunts
- 202 Autres frais d'établissement
- 204 Frais de restructuration

21. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ²

- 210 Frais de recherche et de développement
- 211 Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires
- 212 Goodwill
- 213 Acomptes versés

22. TERRAINS ET CONSTRUCTIONS ²

- 220 Terrains
 - 2201 Terrains appartenant à l'association en pleine propriété
 - 2202 Autres terrains
- 221 Constructions
 - 2211 Constructions appartenant à l'association en pleine propriété
 - 2212 Autres constructions
- 222 Terrains bâtis ³

^{1 1} Les amortissements sur frais d'établissement sont portés au crédit des comptes concernés ou font l'objet de sous-comptes relatifs à ceux-ci.

² Ce compte ou ses subdivisions prévues au plan comptable de l'entreprise font l'objet de sous-comptes relatifs :

1° à la valeur d'acquisition,

2° aux plus-values actées,

3° aux amortissements ou réductions de valeur actés, portant respectivement les chiffres 0, 8 et 9 comme dernier chiffre de l'indice du sous-compte.

Les entreprises peuvent toutefois grouper les plus-values, amortissements et réductions de valeur inscrits aux comptes ayant comme indice 218 et 219, 228 et 229, 238 et 239, 248 et 249, 258 et 259, 268 et 269, 278 et 279. En ce cas, ces comptes doivent mentionner, de manière distincte, et selon les distinctions prévues au plan comptable de l'entreprise, les diverses catégories d'actifs auxquelles ces plus-values, amortissements et réductions de valeur se rapportent.

Le 2° ci-dessus ne s'applique pas en ce qui concerne les immobilisations incorporelles.

- 2221 Terrains bâtis appartenant à l'association en pleine propriété
- 2222 Autres terrains bâtis
- 223 Autres droits réels sur des immeubles
 - 2231 Autres droits réels sur immeubles appartenant à l'association en pleine propriété
 - 2232 Autres droits réels sur immeubles
- 23. INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE ²
- 231 Installations, machines et outillage appartenant à l'association en pleine propriété
- 232 Autres installations, machines et outillage
- 24. MOBILIER ET MATERIEL ROULANT ²
- 241 Mobilier et matériel roulant appartenant à l'association en pleine propriété
- 242 Autres mobilier et matériel roulant
- 25. IMMOBILISATIONS DETENUES EN LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES ²
- 250 Terrains et constructions
- 251 Installations, machines et outillage
- 252 Mobilier et matériel roulant
- 26. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ²
- 261 Autres immobilisations corporelles appartenant à l'association en pleine propriété
- 262 Autres immobilisations corporelles
- 27. IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS ET ACOMPTES VERSES ²
- 28. IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- 280 Participations dans des sociétés liées
 - 2800 Valeur d'acquisition
 - 2801 Montants non appelés (-)
 - 2808 Plus-values actées
 - 2809 Réductions de valeur actées (-)
- 281 Créances sur des entités liées
 - 2810 Créances en compte
 - 2811 Effets à recevoir
 - 2812 Titres à revenu fixe
 - 2817 Créances douteuses
 - 2819 Réductions de valeur actées (-)
- 282 Participations dans des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation
 - 2820 Valeur d'acquisition
 - 2821 Montants non appelés (-)
 - 2828 Plus-values actées
 - 2829 Réductions de valeur actées (-)
- 283 Créances sur des sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation
 - 2830 Créances en compte
 - 2831 Effets à recevoir
 - 2832 Titres à revenu fixe
 - 2837 Créances douteuses
 - 2839 Réductions de valeur actées (-)
- 284 Autres actions et parts

³ Ce compte n'est utilisé que lorsqu'une distinction n'est pas susceptible d'être opérée entre terrains et constructions ou lorsqu'une telle distinction n'est pas opérée, sous l'angle notamment des amortissements.

- 2840 Valeur d'acquisition
- 2841 Montants non appelés (-)
- 2848 Plus-values actées
- 2849 Réductions de valeur actées (-)
- 285 Autres créances
 - 2850 Créances en compte
 - 2851 Effets à recevoir
 - 2852 Titres à revenu fixe
 - 2857 Créances douteuses
 - 2859 Réductions de valeur actées (-)
- 288 Cautionnements versés en numéraire

29. CREANCES A PLUS D'UN AN

- 290 Créances commerciales
 - 2900 Clients
 - 2901 Effets à recevoir
 - 2906 Acomptes versés
 - 2907 Créances douteuses
 - 2909 Réductions de valeur actées (-)
- 291 Autres créances
 - 2910 Créances en compte
- 2911 Effets à recevoir
- 2912 Subsidés à recevoir
 - 2915 Créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible
 - 2917 Créances douteuses
 - 2919 Réductions de valeur actées (-)

CLASSE 3

STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION
--

30. MATIERES PREMIERES

- 300 Valeur d'acquisition
- 309 Réductions de valeur actées (-)

31. FOURNITURES

- 310 Valeur d'acquisition
- 319 Réductions de valeur actées (-)

32. EN-COURS DE FABRICATION

- 320 Valeur d'acquisition
- 329 Réductions de valeur actées (-)

33. PRODUITS FINIS

- 330 Valeur d'acquisition
- 339 Réductions de valeur actées (-)

34. MARCHANDISES

- 340 Valeur d'acquisition
- 349 Réductions de valeur actées (-)

35. IMMEUBLES DESTINES A LA VENTE

350 Valeur d'acquisition
359 Réductions de valeur actées (-)

36. ACOMPTES VERSES SUR ACHATS POUR STOCKS

360 Acomptes versés
369 Réductions de valeur actées (-)

37. COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

370 Valeur d'acquisition
371 Bénéfice pris en compte
379 Réductions de valeur actées (-)

CLASSE 4 CREANCES ET DETTES A UN AN AU PLUS
--

40. CREANCES COMMERCIALES

400 Clients
401 Effets à recevoir
404 Produits à recevoir
406 Acomptes versés
407 Créances douteuses
409 Réductions de valeur actées (-)

41. AUTRES CREANCES

410
411 TVA à récupérer
412 Impôts et précomptes à récupérer
 4120 à 4124
 4125 à 4127 Autres impôts et taxes belges
 4128 Impôts et taxes étrangers
413 Subsides à recevoir
 41310 Subv. Frais journaliers d'entretien et d'éducation AJ à recevoir
 41311 Subv. Argent de poche AJ à recevoir
 41312 Subv. Frais complémentaires AJ à recevoir
 41313 Subv. Frais ponctuels AJ à recevoir
 41320 Subv. Frais de fonctionnement AJ à recevoir
 41330 Subv. Frais de personnel AJ à recevoir
 41340 Subv. Art 20 frais particuliers AMO
 41350 Subv. Frais activités organismes de formation
 41360 Subv. Frais AMO 24h/24
 41370 Subv. Aide à l'emploi à imputer en AJ
 41371 Subv. Aide à l'emploi à imputer hors AJ
 41380 Subv. Diverses à porter en majoration des subventions AJ
 41390 Subv. Diverses à porter hors AJ
 41391 Subv. Autres pouvoirs publics en relation avec les frais individuels
 41392 Subv. Autres pouvoirs publics en relation avec les frais de fonctionnement

414 Produits à recevoir
 41410 Congés éducation à recevoir
415 Créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible

416 Créances diverses
 41601 Allocation familiales retenues ou à retenir
417 Créances douteuses

418 Cautionnements versés en numéraire

419 Réduction de valeur actée (-)

42. DETTES A PLUS D'UN AN ECHEANT DANS L'ANNEE

420 Emprunts subordonnés

421 Emprunts obligataires non subordonnés

422 Dettes de location-financement et assimilés

423 Etablissements de crédit

4230 Dettes en compte

4231 Promesses

4232 Crédits d'acceptation

424 Autres emprunts

425 Dettes commerciales

4250 Fournisseurs

4251 Effets à payer

426 Acomptes sur commandes

428 Cautionnements en numéraire

429 Autres dettes

4290 Productives d'intérêts

4291 Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible

43. DETTES FINANCIERES

430 Etablissements de crédit – Emprunts en compte à terme fixe

431 Etablissements de crédit – Promesses

432 Etablissements de crédit – Crédits d'acceptation

433 Etablissements de crédit – Dettes en compte courant

439 Autres emprunts

44. DETTES COMMERCIALES

440 Fournisseurs

441 Effets à payer

444 Factures à recevoir

45. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

450 DETTES FISCALES ESTIMEES

4500 à 4504

4505 à 4507 Autres impôts et taxes belges

4508 Impôts et taxes étrangers

451 TVA à payer

452 Impôts et taxes à payer

4520 à 4524

4525 à 4527 Autres impôts et taxes belges

4528 Impôts et taxes étrangers

453 Précomptes retenus

454 Office national de la sécurité sociale

455 Rémunérations

456 Pécules de vacances

459 Autres dettes sociales

46. ACOMPTE SUR COMMANDES

48. DETTES DIVERSES

480 Obligations et coupons échus

483 Subsidés à rembourser

4830

4831

4832 Subsidés à rembourser (après inspection comptable)

48321 Subv. Frais journaliers d'entretien et d'éducation AJ à rembourser

48322 Subv. Argent de poche AJ à rembourser

48323 Subv. Frais complémentaires AJ à rembourser

48324 Subv. Frais ponctuels AJ à rembourser

48325 Subv. Frais de fonctionnement AJ à rembourser

48326 Subv. Frais de personnel AJ à rembourser

48327 Subv. Art 20 frais particuliers AMO à rembourser

48328 Subv. Autres pouvoirs publics en relation avec l'emploi et/ou le personnel à rembourser

488 Cautionnement reçu en numéraire

489 Autres dettes diverses

4890 Productives d'intérêts

4891 Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible

48910 Dettes envers les jeunes

48911 Dettes envers les familles d'accueil

4892 Dettes estimées sur subsidés (avant inspection comptable)

48920 Dettes estimées sur subv. Frais journaliers d'entretien et d'éducation AJ

48921 Dettes estimées sur subv. Argent de poche AJ

48922 Dettes estimées sur subv. Frais complémentaires AJ

48924 Dettes estimées sur subv. Frais ponctuels AJ

48925 Dettes estimées sur subv. Frais de fonctionnement AJ

48926 Dettes estimées sur subv. Frais de personnel AJ

48927 Dettes estimées sur subv. Art 20 frais particuliers AMO

48928 Dettes estimées sur subv. Autres pouvoirs publics en relation avec l'emploi et/ou le personnel

49. COMPTES DE REGULARISATION ET D'ATTENTE

490 Charges à reporter

491 Produits acquis

492 Charges à imputer

493 Produits à reporter

499 Comptes d'attente

CLASSE 5**PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES****50. PLACEMENTS DE TRESORERIE AUTRES QUE ACTIONS ET PARTS, TITRES A REVENU FIXE ET DEPOTS A TERME**

500 Valeur d'acquisition

509 Réductions de valeur actées (-)

51. ACTIONS ET PARTS

510 Valeur d'acquisition

511 Montants non appelés (-)

519 Réductions de valeur actées (-)

52. TITRES A REVENU FIXE

520 Valeur d'acquisition

529 Réductions de valeur actées (-)

53. DEPOTS A TERME

- 530 De plus d'un an
- 531 De plus d'un mois et à un an au plus
- 532 D'un mois au plus
- 539 Réductions de valeur actées (-)

54. VALEURS ECHUES A L'ENCAISSEMENT

55. ETABLISSEMENTS DE CREDIT

550 à 559 Comptes ouverts auprès des divers établissements, à subdiviser en :

- ...0 Comptes courants
- ...1 Chèques émis (-)
- ...9 Réductions de valeur actées (-)

57. CAISSES

- 570 à 577 Caisses-espèces
- 578 Caisses-timbres

58. VIREMENTS INTERNES

CLASSE 6 CHARGES

60. APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES

- 600 Achats de matières premières
- 601 Achats de fournitures
- 602 Achats de services, travaux et études
- 603 Sous-traitances générales
- 604 Achats de marchandises
- 605 Achats d'immeubles destinés à la vente
- 608 Remises, ristournes et rabais obtenus (-)
- 609 Variation des stocks
 - 6090 de matières premières
 - 6091 de fournitures
 - 6094 de marchandises
 - 6095 d'immeubles achetés destinés à la vente

61. SERVICES ET BIENS DIVERS

- 610 Charges en relation avec les subsides « frais individuels »
 - 6101 Charges d'entretien
 - 61010
 - 61011 Alimentation
 - 61012 Habillement
 - 61013 Blanchisserie
 - 61014 Frais pharmaceutiques
 - 61015 Hygiène Objets de toilette
 - 61016 Frais de coiffure
 - 6102 Charges d'éducation, de déplacements et de loisirs
 - 61020
 - 61021 Activités éducatives
 - 61022 Frais de camps /vacances
 - 61023 Activités parascolaires et classes vertes, neige, soleil...

- 61024 Frais scolaires
- 61025 Frais de transport des enfants ou des jeunes
- 6103 Montants ristournés aux familles
- 6104 Montants ristournés aux jeunes
- 6105 Frais complémentaires
 - 61050
 - 61051 Soins de santé
 - 61052 Traitements paramédicaux et psychothérapeutiques ou non prévus par la nomenclature des soins de santé
 - 61053 Frais scolaires
 - 61054 Frais de loyer pour les jeunes en autonomie
- 6106 Frais ponctuels
 - 61060 Frais relatifs aux soins de santé
 - 61061 Frais de consultation et de thérapie chez un médecin psychiatre, neuropsychiatre, neurologue ou pédopsychiatre
 - 61062 Traitements paramédicaux et psychothérapeutiques ou non prévus par la nomenclature des soins de santé
 - 61063 Frais scolaires
 - 61064 Frais d'hébergement et d'urgence temporaire
 - 61065 Frais de congés et de loisirs
 - 61066 Frais de transport de l'enfant ou du jeune
 - 61067 Frais d'accueil de la petite enfance
 - 61068 Frais d'aide familiale
 - 610690 Bilan médico-psychologique
 - 610691 Frais de kit bien-être
 - 610692 Trousseau de première nécessité
 - 610693 Frais ponctuels pris en charge lorsque l'enfant est confié à un SASPE
- 6107 Argent de poche
- 611 Frais d'occupation des immeubles
 - 6110
 - 6111 Loyers
 - 6112 Charges locatives
 - 6113 Frais de déménagement
 - 6114 Frais de surveillance
- 612 Frais d'entretien des locaux et de leurs contenus, de literie et de lingerie
- 613 Frais de produits d'entretien
- 614 Rétributions de tiers
 - 6141 Assurances non relatives au personnel
 - 61411 Assurance incendie
 - 61412 Assurance vol
 - 61413 Assurance de responsabilité civile obligatoire du service
 - 61414 Assurance des véhicules
 - 61415 Assurance du matériel de bureau et informatique
 - 61416 Assurance Omnium Mission
 - 61417 Assurance dépannage
 - 61419 Autres assurances
 - 6142 Honoraires et autres rétributions de tiers
 - 61421 Honoraires
 - 61422 Honoraires d'avocats
 - 61423 Honoraires d'experts
 - 61424 Honoraires de superviseurs
 - 61425 Honoraires de formateurs
 - 61429 Autres rétributions de tiers
 - 6143 Montants payés aux agences locales pour l'emploi (A.L.E.)
 - 6144 Honoraires et frais en option fonctionnement
 - 61441 Honoraires de vérification et de certification des comptes
 - 61442 Honoraires comptables et administratifs
 - 61443 Frais de secrétariat social
 - 6145 Cotisations

- 61451 Cotisations payées aux fédérations
- 61452 Autres cotisations
- 6146 Stages, séminaires, formations
 - 61461 Frais de formation continue du personnel en Belgique
 - 61462 Stages
 - 61463 Séminaires et journées d'études
 - 61464 Frais de formation continue du personnel à l'étranger
- 615 Eau - Energie - Combustibles
 - 6151 Eau
 - 6152 Energie
 - 6153 Combustibles
- 616 Frais d'administration
 - 6161 Petits matériels de bureau
 - 6162 Fournitures de bureau
 - 6163 Fournitures informatiques
 - 6164 Frais postaux
 - 6165 Téléphone, fax, ...
 - 6166 Autres dépenses de téléphone
 - 6167 Entretien et réparations du matériel de bureau
 - 6168 Contrats d'entretien du matériel de bureau
 - 6169 Autres frais d'administration
- 617 Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation
 - 61701 Personnel intérimaire
 - 61702 Personnel statut « ALE »
 - 61703 Personnel « article 60 »
 - 61704 Autres personnes mises à disposition de l'association ou de la fondation
 - 61705 Intervention de l'employeur APE et ACS
- 618 Rémunérations, primes pour assurances extra-légales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants et associés actifs qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail
- 619 Autres charges de fonctionnement
 - 619010 Annonces et insertions
 - 619001 Catalogues, brochures, affiches et imprimés
 - 619002 Publications légales
 - 619003 Foires et expositions
 - 619004 Documentation
 - 619005 Frais d'accueil des jeunes et de leurs proches
 - 619006 Frais de représentation et de réception
- 6191 Frais de véhicules
 - 61911 Entretien et réparations
 - 61912 Frais de contrôle technique
 - 61913 Frais de carburant
 - 61914 Produits d'entretien
 - 61915 Petits accessoires non amortissables
 - 61916 Frais de parking
 - 61917 Autres frais de véhicules
 - 61918 Frais de véhicules transférés en frais de transport des jeunes (-)
- 6192 Frais de déplacements des membres du personnel
 - 61921 Déplacements et missions des membres du personnel en Belgique
 - 61922 Déplacements et missions des membres du personnel à l'étranger
- 6193 Charges assimilées aux frais de fonctionnement
 - 61931 Frais d'éducation
 - 61932 Frais d'activités éducatives
 - 61933 Autres charges diverses
- 6194 Suppléments de frais pour AMO fonctionnant. 24H/24 et 7J/7
 - 61941 Eau (%)
 - 61942 Gaz (%)
 - 61943 Electricité (%)
 - 61944 Téléphone (%)
 - 61945 Autres (%) (à détailler dans des sous-comptes)
 - 61946 Téléphone (%)

- 6195 Autres dépenses pour fonctionnement d'AMO 24h/24 et 7J/7
(Même sous-comptes que la classe 6101)
- 6196 Autres frais divers
 - 61961 Surveillance de nuit
 - 61962 Evacuation des déchets
 - 61963 Petit matériel psychologique ou didactique
 - 61964 Fournitures de services sociaux
 - 61965 Frais de contentieux
 - 61969 Autres frais divers
 - 619791 Frais occasionnés par l'organisation de manifestations diverses

62. REMUNERATIONS, CHARGES SOCIALES ET PENSIONS

- 620 Rémunérations et avantages sociaux directs
 - 6200 Administrateurs ou gérants
 - 6201 Personnel de direction
 - 6202 Employés
 - 62020 Personnel de direction
 - 620201 Rémunérations & avantages en nature
 - 620202 Pécule simple de vacances
 - 620203
 - 620204 Allocations spéciales
 - 620205 Primes de fin d'année
 - 620206
 - 620207 Allocations de vacances
 - 620208
 - 620209 Autres charges patronales
 - 6202091 Frais de déplacement du domicile au lieu de travail
 - 62021 Personnel administratif
 - 620211 Rémunérations brutes & avantages en nature
 - 620212 Pécules simple de vacances
 - 620213 Prestations dominicales
 - 620214 Allocations spéciales
 - 620215 Primes de fin d'année
 - 620216 Primes de nuit
 - 620217 Allocations de vacances
 - 620218
 - 620219 Autres charges patronales
 - 6202191 Frais de déplacements du domicile au lieu de travail
 - 6202192 Indemnités pour séjours extérieurs
 - 62022 Personnel éducateur
 - 620221 Rémunérations brutes & avantages en nature
 - 620222 Pécule simple de vacances
 - 620223 Prestations dominicales
 - 620224 Allocations spéciales
 - 620225 Primes de fin d'année
 - 620226 Primes de nuit
 - 620227 Allocations de vacances
 - 620228
 - 620229 Autres charges patronales
 - 6202191 Frais de déplacements du domicile au lieu de travail
 - 6202192 Indemnités pour séjours extérieurs
 - 62023 Personnel psycho-social
 - 620231 Rémunérations brutes & avantages en nature
 - 620232 Pécule simple de vacances
 - 620233 Prestations dominicales
 - 620234 Allocations spéciales
 - 620235 Primes de fin d'année
 - 620236
 - 620237 Allocations de vacances

- 620238
- 620239 Autres charges patronales
 - 6202391 Frais de déplacements du domicile au lieu de travail
- 62024 Personnel juridique
 - 620241 Rémunérations brutes & avantages en nature
 - 620242 Pécule simple de vacances
 - 620243 Prestations dominicales
 - 620244 Allocations spéciales
 - 620245 Primes de fin d'année
 - 620246
 - 620247 Allocations de vacances
 - 620248
 - 620249 Autres charges patronales
 - 6202491 Frais de déplacements du domicile au lieu de travail
- 62025 Personnel médical
 - 620251 Rémunérations brutes & avantages en nature
 - 620252 Pécule simple de vacances
 - 620253 Prestations dominicales
 - 620254 Allocations spéciales
 - 620255 Primes de fin d'année
 - 620256
 - 620257 Allocations de vacances
 - 620258
 - 620259 Autres charges patronales
 - 6202591 Frais de déplacements du domicile au lieu de travail
- 6203 Ouvriers
 - 62030 Personnel technique
 - 620301 Rémunérations & avantages en nature
 - 620302 Pécule simple de vacances
 - 620303
 - 620304 Allocations spéciales
 - 620305 Primes de fin d'année
 - 620306
 - 620307 Allocations de vacances
 - 620308
 - 620309 Autres charges patronales
 - 6203091 Frais de déplacement du domicile au lieu de travail
- 6204 Autres membres du personnel (hors contrat d'emploi et nécessaires pour faire le lien avec le bilan social)
- 621 Cotisations patronales pour assurances sociales
 - 6210 Administrateurs ou gérants
 - 6211 Personnel de direction
 - 6212 Employés
 - 62120 Personnel de direction
 - 62121 Personnel administratif
 - 62122 Personnel éducateur
 - 62123 Personnel psycho-social
 - 62124 Personnel juridique
 - 62125 Personnel médical
- 6213 Ouvriers
 - 62130 Personnel technique
- 6214 Cotisation annuelle de vacances des ouvriers
- 622 Primes patronales pour assurances extra-légales
 - 6220 Administrateurs ou gérants
 - 6221 Personnel de direction
 - 6222 Employés
 - 62220 Personnel de direction
 - 62221 Personnel administratif
 - 62222 Personnel éducateur
 - 62223 Personnel psycho-social

- 62224 Personnel juridique
- 62225 Personnel médical
- 6223 Ouvriers
 - 62230 Personnel technique
- 623 Autres frais de personnel
 - 6230
 - 6231 Assurance loi, responsabilité civile, chemin du travail
 - 6232 Médecine du travail
 - 6233
 - 6234
 - 6235 Charges assimilables à des rémunérations dans le cadre des subventions
 - 6236 Autres charges de personnel (à détailler dans les sous-comptes)
 - 62361 Frais de sélections médicales des chauffeurs
 - 62362 Honoraires de médecins dans services de placements familiaux
 - 6237 Provisions pour pécules de vacances
 - 62370 Provision pour pécule de vacances
 - 62371 Utilisation et reprise de provision pour pécule de vacances (-)
- 624 Pensions de retraite et de survie
 - 6240 Administrateurs ou gérants
 - 6241 Personnel

63. AMORTISSEMENTS, REDUCTIONS DE VALEUR ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- 630 Dotations aux amortissements et aux réductions de valeur sur immobilisations
 - 6300 Dotations aux amortissements sur frais d'établissement
 - 6301 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles
 - 6302 Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles
 - 6308 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations incorporelles
 - 6309 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations corporelles
- 631 Réductions de valeur sur stocks
 - 6310 Dotations
 - 6311 Reprises (-)
- 632 Réductions de valeur sur commandes en cours d'exécution
 - 6320 Dotations
 - 6321 Reprises (-)
- 633 Réductions de valeur sur créances commerciales à plus d'un an
 - 6330 Dotations
 - 6331 Reprises (-)
- 634 Réductions de valeur sur créances à un an au plus
 - 6340 Dotations
 - 6341 Reprises (-)
- 635 Provisions pour pensions et obligations similaires
 - 6350 Dotations
 - 6351 Utilisations et reprises (-)
- 636 Provisions pour grosses réparations et gros entretiens
 - 6360 Dotations
 - 6361 Utilisations et reprises (-)
- 637 Provisions pour obligations environnementales
 - 6370 Dotations
 - 6371 Utilisations et reprises (-)
- 638 Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise
 - 6380 Dotations
 - 6381 Utilisations et reprises (-)
- 639 Provisions pour autres risques et charges
 - 6390 Dotations
 - 6391 Utilisations et reprises (-)

64. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

- 640 Charges fiscales

- 6400 Taxes et impôts directs
 - 64001 Taxes sur autos et camions
 - 6401 Taxes et impôts indirects
 - 64011 Droits d'enregistrement
 - 64012 Taxe compensatoire des droits de succession
 - 6402 Impôts provinciaux, communaux et régionaux
 - 6403 Précompte immobilier
 - 641 Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles
 - 642 Moins-values sur réalisations de créances commerciales
 - 643 Dons
 - 644 Dépenses diverses en vue d'obtenir des fonds propres
 - 645 Régularisation des subsides des années antérieures
 - 6451 Régul. subv. Frais de personnel des années antérieures
 - 6452 Régul. subv. Frais de fonctionnement années antérieures
 - 6453 Régul. subv. Frais journaliers d'entretien et d'éducation des années antérieures
 - 6454 Régul. subv. Argent de poche années antérieures
 - 6455 Régul. subv. Frais complémentaires années antérieures
 - 6456 Régul. subv. Frais ponctuels années antérieures
 - 646 Autres charges relatives à des exercices antérieurs
 - 6461 Autres charges AJ relatives à des exercices antérieurs
 - 6462 Autres charges non AJ relatives à des exercices antérieurs
 - 647-648 Autres charges d'exploitation diverses
 - 649 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)
65. CHARGES FINANCIERES
- 650 Charges des dettes
 - 6500 Intérêts, commissions et frais afférents aux dettes
 - 6501 Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement
 - 6502 Intérêts intercalaires portés à l'actif (-)
 - 651 Réductions de valeur sur actifs circulants
 - 6510 Dotations
 - 6511 Reprises (-)
 - 652 Moins-values sur réalisation d'actifs circulants
 - 653 Charges d'escompte de créances
 - 654 Différences de change
 - 655 Ecart de conversion des devises
 - 656 Provisions à caractère financier
 - 6560 Dotations
 - 6561 Utilisations et reprises (-)
 - 657-658 Charges financières diverses
 - 659 Charges financières portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)
66. CHARGES D'EXPLOITATION OU FINANCIERES NON RECURRENTES
- 660 Amortissements et réductions de valeur non récurrents (dotations)
 - 6600 sur frais d'établissement
 - 6601 sur immobilisations incorporelles
 - 6602 sur immobilisations corporelles
 - 661 Réductions de valeur sur immobilisations financières (dotations)
 - 662 Provisions pour risques et charges non récurrents
 - 6620 Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents
 - 66200 Dotations
 - 66201 Utilisations (-)
 - 6621 Provisions pour risques et charges financiers non récurrents
 - 66210 Dotations
 - 66211 Utilisations (-)
 - 663 Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés
 - 6630 Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
 - 6631 Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés

664-667 Autres charges d'exploitation non récurrentes

668 Autres charges financières non récurrentes

669

6690 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

6691 Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

67. IMPOTS

670 Impôts belges sur le résultat de l'exercice

6700 Impôts et précomptes dus ou versés

6701 Excédent de versements d'impôts et de précomptes porté à l'actif (-)

6702 Charges fiscales estimées

671 Impôts belges sur le résultat d'exercices antérieurs

6710 Suppléments d'impôts dus ou versés

6711 Suppléments d'impôts estimés

6712 Provisions fiscales constituées

672 Impôts étrangers sur le résultat de l'exercice

673 Impôts étrangers sur le résultat d'exercices antérieurs

68. TRANSFERTS AUX IMPOTS DIFFERES ET AUX RESERVES IMMUNISEES

680 Transferts aux impôts différés

689 Transferts aux réserves immunisées

69. AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

690 Résultat négatif de l'exercice antérieur reporté

6902 « aide à la jeunesse »

6903 « hors aide à la jeunesse »

691 Transfert aux fonds affectés et autres réserves

692 Résultat positif à reporter

CLASSE 7 PRODUITS

70. CHIFFRE D'AFFAIRES

700-707 Ventes et prestations de services

708 Remises, ristournes et rabais accordés (-)

71. VARIATION DES STOCKS ET DES COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

712 Des en-cours de fabrication

713 Des produits finis

715 Des immeubles construits destinés à la vente

717 Des commandes en cours d'exécution

7170 Valeur d'acquisition

7171 Bénéfice pris en compte

72. PRODUCTION IMMOBILISEE

73. COTISATIONS, DONNS, LEGS ET SUBSIDES

730 Cotisations

731 Dons

732 Legs

733 Subsidés

7330 Subventions fixes et frais individuels AJ**73301 Subventions AJ Frais journaliers d'entretien et d'éducation**

733011 Subv. Frais journaliers d'entretien et d'éducation reçues et à recevoir pour l'exercice

733012 Régul. subv. Frais journaliers d'entretien et d'éducation des exercices antérieurs

733013 Subv. Frais journaliers d'entretien et d'éducation à rembourser (-)

733014 Subv. Frais journaliers d'entretien et d'éducation à reporter (-)

73302 Subventions AJ Argent de poche

733021 Subv. Argent de poche reçues et à recevoir pour l'exercice

733022 Régul. subv. Argent de poche des exercices antérieurs

733023 Subv. Argent de poche à rembourser (-)

73303 Subventions AJ de fonctionnement

733031 Subv. de fonctionnement reçues et à recevoir pour l'exercice

733032 Régul. subv. de fonctionnement des exercices antérieurs

733033 Surplus sur subv. de fonctionnement

733034 Anticipation sur subv. de fonctionnement

733035 Subv. de fonctionnement transférées de/vers subv. Frais de personnel (+/-)

733036 Subv. de fonctionnement transférées de/vers un autre service (mutualisation)(+/-)

73304 Subventions AJ Frais de personnel

733041 Subv. Frais de personnel reçues et à recevoir pour l'exercice

733042 Régul. subv. Frais de personnel des exercices antérieurs

733043 Surplus sur subv. frais de personnel

733044 Anticipation sur subv. frais de personnel

733045 Subv. Frais de personnel transférées de/vers subv. de fonctionnement (+/-)

73305 Subventions AJ Frais complémentaires et ponctuels

733051 Subv. Frais complémentaires et ponctuels reçues et à recevoir pour l'exercice

733052 Régul. subv. Frais complémentaires et ponctuels des exercices antérieurs

733053 Subv. pour frais complémentaires et ponctuels à rembourser (-)

73306 Subventions AJ de fonctionnement pour AMO 24h/24

733061 Subv. de fonctionnement pour AMO 24h/24 reçues et à recevoir pour l'exercice

733062 Subv. de fonctionnement pour AMO 24h/24 à rembourser (-)

733063 Régul. subv. de fonctionnement pour AMO 24h/24 des exercices antérieurs

73307 -73308 Autres subventions AJ**7331 Subventions AJ octroyées sur base d'arrêtés annuels**

73311 Subv. AJ « frais particuliers AMO »

73312-73313 Autres subv. AJ octroyées sur base annuelle

7332 Subventions publiques non AJ

73321 Subv. « bourses d'études »

73322 Subv. « fonds sectoriels » (hors maribel)

73323 Subv. régionales

73324 Subv. fédérales

73325 Subv. des pouvoirs locaux (cpas, communes, provinces)

73326 Subv. « maribel »

73327 Autres subventions publiques

7333 Montants compensatoires destinés à réduire le coût salarial**74. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

741 Plus-values sur réalisation courante d'immobilisations corporelles

742 Plus-values sur réalisation de créances commerciales

743 Produits d'exploitation divers relatifs à des frais subventionnés AJ

7431 Remboursements de frais liés à l'occupation de personnel subventionnés AJ

74311 Remboursement assurance loi

7432 Remboursements de frais de fonctionnement subventionnés AJ

74321 Intervention du fonds Isajh (formation, supervision)

74322 Remboursement assurance incendie

74323 Remboursement assurance véhicule

74324

7433 Remboursements en relation avec les frais individuels subventionnés AJ

74331 Remboursement mutuelles

7434 Recettes provenant des jeunes et/ou de leurs familles

7435-7438 Autres recettes mises en relation avec l'encadrement des jeunes (allocations familiales, ...)

744-749 Autres produits d'exploitation divers non AJ

75. PRODUITS FINANCIERS

750 Produits des immobilisations financières

751 Produits des actifs circulants

752 Plus-values sur réalisation d'actifs circulants

753

754 Différences de change

755 Ecart de conversion des devises

756-759 Produits financiers divers

76. PRODUITS D'EXPLOITATION OU FINANCIERS NON RECURRENENTS

760 Reprises d'amortissements et de réduction de valeur

7600 sur immobilisations incorporelles

7601 sur immobilisations corporelles

761 Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières

762 Reprises de provisions pour risques et charges non récurrents

7620 Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents

7621 Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents

763 Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés

7630 Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

7631 Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés

764-768 Autres produits d'exploitation non récurrents

769 Autres produits financiers non récurrents

77. REGULARISATION D'IMPÔTS

78. PRELEVEMENT SUR LES RESERVES IMMUNISEES ET LES IMPÔTS DIFFERES

780 Prélèvement sur les impôts différés

789 Prélèvement sur les réserves immunisées

79. AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

790 Résultat positif de l'exercice antérieur reporté

7902 « subventions aide à la jeunesse »

7903 « hors subventions aide à la jeunesse »

791 Autres réserves

792 Résultat négatif à reporter

0. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

00. Garanties constituées par des tiers pour compte de l'association ou de la fondation

000 Créanciers de l'association ou de la fondation, bénéficiaires de garanties de tiers

001 Tiers constituants de garanties pour compte de l'association ou de la fondation

01. Garanties personnelles pour compte de tiers

010 Débiteurs pour engagements sur effets en circulation

011 Créanciers d'engagements sur effets en circulation

0110 Effets cédés par l'association ou la fondation sous son endos

0111 Autres engagements sur effets en circulation

012 Débiteurs pour autres garanties personnelles

- 013 Créanciers d'autres garanties personnelles
- 02. Garanties réelles constituées sur avoirs propres
 - 020 Créanciers de l'association ou de la fondation, bénéficiaires de garanties réelles
 - 021 Garanties réelles constituées pour compte propre
 - 022 Créanciers de tiers, bénéficiaires de garanties réelles
 - 023 Garanties réelles constituées pour compte de tiers
- 03. Garanties reçues
 - 032 Garanties reçues
 - 033 Constituants de garanties
- 04. Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'association ou de la fondation
 - 040 Tiers, détenteurs en leur nom mais aux risques et profits de l'association ou de la fondation de biens et de valeurs
 - 041 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'association ou de la fondation
- 05. Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations
 - 050 Engagements d'acquisition
 - 051 Créanciers d'engagements d'acquisition
 - 052 Débiteurs pour engagements de cession
 - 053 Engagements de cession
- 06. Marchés à terme
 - 060 Marchandises achetées à terme - à recevoir
 - 061 Créanciers pour marchandises achetées à terme
 - 062 Débiteurs pour marchandises vendues à terme
 - 063 Marchandises vendues à terme - à livrer
 - 064 Devises achetées à terme - à recevoir
 - 065 Créanciers pour devises achetées à terme
 - 066 Débiteurs pour devises vendues à terme
 - 067 Devises vendues à terme - à livrer
- 07. Biens et valeurs de tiers détenus par l'association ou la fondation
 - 070 Droits d'usage à long terme
 - 0700 Sur terrains et constructions
 - 0701 Sur installations, machines et outillage
 - 0702 Sur mobilier et matériel roulant
 - 071 Créanciers de loyers et redevances
 - 072 Biens et valeurs de tiers reçus en dépôt, en consignation ou à façon
 - 073 Commettants et déposants de biens et de valeurs
 - 074 Biens et valeurs détenus pour compte ou aux risques et profits de tiers
 - 075 Créanciers de biens et valeurs détenus pour compte de tiers ou à leurs risques et profits
- 09. Droits et engagements divers

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 18 avril 2019 relatif aux documents comptables des services agréés en matière de prévention, d'aide à la jeunesse et de protection de la jeunesse.

R. MADRANE

Annexe 2.
Annexe à la comptabilité

SERVICE :		ANNEE
1.1 RESULTAT SUR LES FRAIS DE PERSONNEL A.J.		
N° DE COMPTE	DENOMINATION DU COMPTE	MONTANTS
Subventions A.J. pour le personnel cadre		
Total des subventions A.J. pour le personnel cadre		0,00
Autres produits assimilés aux subventions A.J.		
Total des autres produits de personnel assimilés aux subventions A.J.		0,00
Total des produits de personnel A.J.		0,00
Charges de personnel A.J.		
Total des charges de personnel A.J.		0,00
RESULTAT SUR LE PERSONNEL A.J.		0,00

SERVICE :		ANNEE
1.2 Résultat sur les frais de personnel hors cadre faisant l'objet de mesures d'aide à l'emploi		
N° DE COMPTE	DENOMINATION DU COMPTE	MONTANTS
Subventions pour le personnel hors cadre		
Total des subventions pour le personnel hors cadre		0,00
Autres produits assimilés aux subventions de personnel hors cadre		
Total des autres produits de personnel hors cadre		0,00
Total des produits de personnel hors cadre		0,00
Charges de personnel hors cadre		
Total des charges de personnel hors cadre		0,00
RESULTAT SUR LE PERSONNEL HORS CADRE		0,00

SERVICE :		ANNEE
1.3 Résultat sur les autres frais de personnel hors cadre		
N° DE COMPTE	DENOMINATION DU COMPTE	MONTANTS
Subventions pour le personnel hors cadre		
Total des subventions pour le personnel hors cadre		0,00
Autres produits assimilés aux subventions de personnel hors cadre		
Total des autres produits de personnel hors cadre		0,00
Total des produits de personnel hors cadre		0,00
Charges de personnel hors cadre		
Total des charges de personnel hors cadre		0,00
RESULTAT SUR LES AUTRES FRAIS DE PERSONNEL HORS CADRE		0,00

SERVICE :		ANNEE
CONCORDANCES DES FRAIS DE PERSONNEL		
A) CONCORDANCE DES SALAIRES AU DEPART DE LA COMPTABILITE DU SERVICE - RECONSTITUTION DES COMPTES 620		
N° DE COMPTE	DENOMINATION DU COMPTE	MONTANTS
	Bruts employés	
	O.N.S.S. patronale employés	
	Bruts ouvriers	
	O.N.S.S. patronale ouvriers	
	Bruts ACS/APE Employés	
	O.N.S.S. patronale ACS/APE	
	Bruts étudiants employés	
	O.N.S.S. patronale étudiants employés	
	Bruts étudiants ouvriers	
	O.N.S.S. patronale étudiants ouvriers	
	Frais de déplacement domicile/lieu de travail	
	Régularisations O.N.S.S. (positives)	
	Abonnements sociaux	
	Cotisation patronale prépensionné	
	Prépensions + Non Soumis	
	Primes de camps	
	Divers	
	...etc...	
TOTAL DES COMPTES 62		0,00
	O.N.S.S. à payer (somme des 4 trimestres +/- régularisations)	
	Précompte à payer (relevé 325)	
	Salaires nets (du secrétariat social)	
	Avantages O.N.S.S.	
	Nets payés par le Forem	
	Réductions sur le précompte professionnel	
	Régularisations O.N.S.S (positives)	
	Retenue Téléphone	
	Chèques repas	
	...etc...	
TOTAL		0,00
Ecart 1		0,00

B) CONCORDANCE ENTRE LE MODELE D REPRIS DANS E-ADAPTATION ET LE TOTAL DES CHARGES REPRISES DU PERSONNEL CADRE ADMISSIBLES

Total des frais de personnel A.J.	0,00
Total du Modèle D de E-adaptation	0,00
Ecart 2	0,00
TOUT ECART DOIT ETRE JUSTIFIE DANS LE CADRE CI-DESSOUS	

SERVICE :		ANNEE
2. RESULTAT SUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
N° DE COMPTE	DENOMINATION DU COMPTE	MONTANTS
Subventions de fonctionnement A.J.		
Total des subventions de fonctionnement A.J.		0,00
Autres produits de fonctionnement A.J.		
Total des autres produits de fonctionnement A.J.		0,00
Total des produits de fonctionnement A.J.		0,00
Charges de fonctionnement A.J.		
Total des charges de fonctionnement A.J.		0,00
RESULTAT SUR LE FONCTIONNEMENT A.J.		0,00

SERVICE :		ANNEE
3. RESULTAT SUR FRAIS INDIVIDUELS		
N° DE COMPTE	DENOMINATION DU COMPTE	MONTANTS
Subventions A.J. pour frais journaliers, complémentaires, ponctuels et argent de poche		
	Frais journaliers d'entretien et d'éducation	
	Argent de poche	
	Frais complémentaires	
	Frais ponctuels	
Total des subventions pour frais individuels		0,00
Autres produits en lien aux frais individuels assimilés aux subventions A.J.		
Total des autres produits en lien aux frais individuels assimilés aux subventions A.J.		0,00
Total des produits relatifs aux frais individuels		0,00
Charges A.J. pour frais journaliers, complémentaires, ponctuels et argent de poche		
Total des charges pour frais individuels		0,00
Résultat sur les frais individuels		0,00

SERVICE :		ANNEE
4. RESULTAT SUR LA PARTIE NON A.J.		
N° DE COMPTE	DENOMINATION DU COMPTE	MONTANTS
Produits non A.J.		
Total des produits non A.J.		0,00
Charges non A.J.		
Total des charges non A.J.		0,00
RESULTAT SUR LA PARTIE NON A.J.		0,00

SERVICE :		ANNEE
5. RESULTAT SUR LE SUBVENTIONNEMENT DES PROJETS A.J. (Impulsion, Renforcement, Crise, M.I.I.F, Rupture, Accueil d'urgence, Projet expérimental, ...) (*)		
N° DE COMPTE	DENOMINATION DU COMPTE	MONTANTS
Subventions reçues - Projet ...		
Total des produits - Projet ...		0,00
Frais liés au projet ...		
Total des charges - Projet ...		0,00
Résultat sur le projet ...		0,00

(*) **Merci de remplir une annexe par projet**

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 18 avril 2019 relatif aux documents comptables des services agréés en matière de prévention, d'aide à la jeunesse et de protection de la jeunesse.

R. MADRANE

VERTALING

MINISTERIE VAN DE FRANSE GEMEENSCHAP

[C - 2019/12609]

18 APRIL 2019. — Ministerieel besluit betreffende de boekhoudkundige stukken van de erkende diensten inzake preventie, hulpverlening aan de jeugd en jeugdbescherming

De Minister van Hulpverlening aan de Jeugd,

Gelet op het decreet van 18 januari 2018 houdende het wetboek van preventie, hulpverlening aan de jeugd en jeugdbescherming, artikel 141;

Gelet op het besluit van de Regering van de Franse Gemeenschap van 5 december 2018 betreffende de algemene voorwaarden voor de erkenning en de subsidiëring van de diensten bedoeld in artikel 139 van het decreet van 18 januari 2018 houdende het wetboek van preventie, hulpverlening aan de jeugd en jeugdbescherming, artikel 27, § 1, lid 1 en lid 3,

Besluit :

Artikel 1. Het specifiek boekhoudplan bedoeld bij artikel 27, § 1, eerste lid, van het besluit van de Regering van de Franse Gemeenschap van 5 december 2018 betreffende de algemene voorwaarden voor de erkenning en de subsidiëring van de diensten bedoeld in artikel 139 van het decreet van 18 januari 2018 houdende het wetboek van preventie, hulpverlening aan de jeugd en jeugdbescherming, wordt bepaald in bijlage 1.**Art. 2.** De rubrieken van de bijlage bedoeld bij artikel 27, § 1, derde lid, van het besluit van de Regering van de Franse Gemeenschap van 5 december 2018 betreffende de algemene voorwaarden voor de erkenning en de subsidiëring van de diensten bedoeld in artikel 139 van het decreet van 18 januari 2018 houdende het wetboek van preventie, hulpverlening aan de jeugd en jeugdbescherming, worden bepaald in bijlage 2.**Art. 3.** Dit besluit treedt in werking op 1 januari 2020.

Brussel, 18 april 2019.

R. MADRANE

REGION WALLONNE — WALLONISCHE REGION — WAALS GEWEST

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[2019/202555]

31 JANVIER 2019. — Décret portant assentiment au Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, fait à Nagoya le 15 octobre 2010 (1)

Le Parlement wallon a adopté et Nous, Gouvernement wallon, sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, fait à Nagoya le 15 octobre 2010, sortira son plein et entier effet.Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au *Moniteur belge*.

Namur, le 31 janvier 2019.

Le Ministre-Président,

W. BORSUS

La Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances, de la Fonction publique
et de la Simplification administrative,

A. GREOLI

Le Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi
et de la Formation,

P.-Y. JEHOLET

Le Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics,
de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings,

C. DI ANTONIO

Le Ministre du Budget, des Finances, de l'Énergie, du Climat et des Aéroports,

J.-L. CRUCKE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme, du Patrimoine
et délégué à la Grande Région,

R. COLLIN

La Ministre des Pouvoirs locaux, du Logement et des Infrastructures sportives,

V. DE BUE

Note

(1) Session 2018-2019.

Documents du Parlement wallon, 1240 (2018-2019) N^{os} 1 à 3.

Compte rendu intégral, séance plénière du 30 janvier 2019.

Discussion.

Vote.